

# Prières cachées des chartreux

## Du même auteur

Les Larmes, la nourriture, le silence

Essai de spiritualité cartusienne

*Beauchesne, 2001*

Liturgie intérieure

*Ad Solem, 2005*

*Prix des écrivains croyants 2005*

Le Maître intérieur

*Ad Solem, 2006*

100 Prières de chartreux

*Salvator, 2006*

Sanctuaire

*Ad Solem, 2008*

Terre des vivants

*Presses de la Renaissance, 2008*

Les Moniales chartreuses

*Ad Solem, 2009*

La Figure de Marie en Chartreuse

*Beauchesne, 2009*

Nathalie Nabert

# Prières cachées des chartreux

Éditions du Seuil  
27, rue Jacob, Paris VI<sup>e</sup>

Extrait de la publication

ISBN 978-2-02-095343-6

© Éditions du Seuil, avril 2009

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.editionsduseuil.fr](http://www.editionsduseuil.fr)

Extrait de la publication

## *Introduction*

Les chartreux appartiennent à un ordre discret par vocation et ancien, puisque sa fondation remonte au XI<sup>e</sup> siècle, en 1084, quand Bruno de Cologne, chanoine et éminent professeur à l'École cathédrale de Reims, éprouva le désir de se retirer dans le désert du massif de la Grande Chartreuse, avec six compagnons, loin des préoccupations du monde, pour mener une vie de contemplation et de prière. De cet appel à la solitude, à la vie cachée et à la pauvreté devait naître l'un des plus grands ordres de l'histoire du monachisme.

### *Naissance d'un ordre*

Dans le renouveau foisonnant du paysage spirituel que connut l'Occident à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, l'accentuation de la tradition ascétique des Pères du désert, qui entraîna la réforme du cénobitisme triomphant, de Cluny à Cîteaux, par Robert de Molesne, en 1098, fut prépondérante. Elle est à l'origine d'expériences érémitiques

vécues à la même époque avec plus ou moins de succès : celle de Romuald, dans les Apennins, qui aboutit à la création de l'ordre des Camaldules en 1027, regroupant des moines ermites ; celle de Jean Gualbert, en Toscane, qui permit la fondation de Vallombreuse, dont le mode de vie à la fois érémitique et cénobitique annonce celui des chartreux ; ou bien encore celle d'Étienne Muret qui, en se retirant à Grandmont, en Limousin, en 1074, fut à l'origine du futur ordre des Grandmontains, largement répandu au Moyen Âge<sup>1</sup>. Aussi l'initiative de Bruno de Cologne n'est-elle pas isolée, mais remarquable par sa longévité et la transmission du charisme originel à ses successeurs.

---

1. Sur l'érémisme camaldule, voir Cécile Caby, *De l'érémisme rural au monachisme urbain. Les camaldules en Italie à la fin du Moyen Âge*, Rome, École française de Rome, 1999. Voir également, sur la spiritualité camaldule aujourd'hui, Un ermite camaldule, *Éloge de l'enfouissement*, Paris, Parole et Silence, 2002. Sur la place de l'érémisme cartusien à son époque, voir Daniel Le Blévec, « Un érémitisme tempéré », « La voie cartusienne » (dossier dirigé par Nathalie Nabert), *Carmel*, n° 107, mars 2003, p. 11-19 et sur l'histoire de la Grande Chartreuse, voir Un chartreux (Cyprien-Marie Boutrais), *La Grande Chartreuse par un chartreux*, Corrierie de la Grande Chartreuse, 1991, et Pierrette Paravy (dir.), *La Grande Chartreuse au-delà du silence*, Grenoble, Glénat, 2002.

Des deux lettres authentifiées qu'il nous reste de saint Bruno, on peut retirer un des principes essentiels du *propositum* cartusien : la recherche de la solitude pour l'amour de Dieu, ainsi qu'on en trouve l'expression dans la lettre qu'il écrit à son ami Raoul le Verd qu'il invite à « quitter prochainement les ombres fugitives du siècle pour [se] mettre en quête des biens éternels<sup>1</sup> ». Aussi, la fondation du premier monastère près de l'actuelle chapelle Saint-Bruno, répondant au nom de *Casalibus* – en référence aux simples cabanes qui constituèrent les cellules des premiers chartreux –, correspond-elle à cette humble initiative qui conduisit Bruno de Cologne et six frères à s'installer dans le massif de la Chartreuse sous la protection de l'évêque Hugues de Grenoble. Cette expérience initiale allait imprimer à l'ordre des chartreux sa structure de type semi-érémitique, qui rassemble une petite communauté de solitaires. Les tâches sont réparties entre des « frères », ou convers, au nombre de 16, voués au travail manuel et à la prière, et des « pères », ou moines de chœur, au nombre de 13, entièrement voués à la prière.

Appelé à Rome en 1090 par le pape Urbain II,

---

1. *Lettres des premiers chartreux*, t. I, Paris, Cerf, « Sources chrétiennes », 1988, p. 77.

quelques années après son installation dans le massif de la Chartreuse, Bruno de Cologne n'écrit pas de Règle de vie communautaire. C'est à son successeur, Guigues I<sup>er</sup> (1083-1136), que revient cette tâche, au moment où il convient de transmettre les coutumes des premiers chartreux aux prieurs des autres fondations de l'ordre, notamment au prier de la Chartreuse de Portes<sup>1</sup>. Le succès de l'ordre, les nombreuses fondations qui virent le jour au cours du XII<sup>e</sup> siècle et des suivants, ainsi que la création de la branche féminine en 1150 dans le Sud de la France, exigèrent une législation plus rigoureuse afin de maintenir la fidélité à l'esprit de saint Bruno. C'est ainsi qu'est créé un chapitre général, en 1140, dont les différentes ordonnances, ajoutées aux *Coutumes* de Guigues I<sup>er</sup>, ont constitué les Statuts<sup>2</sup>. Ceux-ci furent augmentés trois fois au cours de leur histoire : une

---

1. Guigues I<sup>er</sup>, *Coutumes de chartreuse*, Paris, Cerf, « Sources chrétiennes », 1984.

2. Sur l'origine de l'ordre et sur les premiers chartreux, voir André Ravier, *Saint Bruno le chartreux*, Paris, P. Lethielleux, 1981, rééd., 2003 ; et *Le Premier Ermitage de chartreuse. Juin 1084-30 janvier 1132*, Correrie de la Grande Chartreuse, 2001. Voir également la somme réalisée par Maurice Laporte, *Aux sources de la vie cartusienne*, Grande Chartreuse, 1960-1970, 7 vol.

première fois en 1271 par dom Riffier, prieur entre 1257 et 1267, sous le titre d'*Antiqua Statuta*. En 1368, le prieur dom Guillaume Raynald fit réaliser une nouvelle compilation des ordonnances des chapitres généraux, postérieurs aux Statuts de 1271 : ce sont les *Nova Statuta*, qui viennent compléter les anciens Statuts. La fin du Moyen Âge, marquée par une intense activité législative, compile les principales décisions notées dans les cartes – *chartae* – des chapitres généraux : elles sont intégrées par la suite aux Statuts qui deviennent ainsi la *Tertia compilatio*, réalisée en 1509 sous le priorat de François Dupuy. Le dernier état des Statuts, réalisé après le concile de Vatican II, est mis en forme en 1991 sous le titre de *Statuta ordinis cartusiensis*. Les statuts contemporains attestent ainsi de la longue fidélité à l'esprit de solitude, de pauvreté et de contemplation voulu par saint Bruno et qui caractérise de façon unique l'ordre cartusien. Le chapitre consacré aux moines de cloître résume avec force ce qui éclaire la vie des chartreux depuis plus de neuf cents ans :

Nos pères dans la vie cartusienne ont suivi une lumière venue de l'Orient, celle de ces anciens moines, voués à la solitude et à la pauvreté de l'esprit, qui peuplèrent les déserts à une époque

où le souvenir tout proche du sang répandu par le seigneur était encore brûlant dans les cœurs. Et puisque les moines du cloître s'engagent sur le même chemin, ils doivent, à l'exemple de ces premiers pères, demeurer dans un ermitage suffisamment éloigné des lieux habités, et dans des cellules où ne parviennent pas les bruits du monde, ni ceux de la maison ; par-dessus tout, ils doivent se rendre eux-mêmes étrangers aux rumeurs du siècle <sup>1</sup>.

La discrétion des chartreux, qui éditent peu leurs textes et de façon anonyme – à de rares exceptions près <sup>2</sup> –, par souci d'humilité, et leur petit nombre – un peu moins de cinq cents moines et moniales sont répartis aujourd'hui dans le monde <sup>3</sup> – expliquent que leur prière

---

1. *Statuta ordinis cartusiensis*, 1991, éd. J. Hogg, Salzburg, Institut für Anglistik und Amerikanistik, Universität Salzburg, « *Analecta cartusiana* » (désormais simplement « *Analecta cartusiana* »), n° 99, t. XII, 1992, chap. III, « Les moines de cloître », p. 25.

2. C'est le cas de dom Augustin Guillerand, entré à la chartreuse de la Valsainte en 1916, et auteur de nombreux textes spirituels, dont *Silence cartusien*, qu'il fut autorisé à signer de son nom.

3. Onze pays accueillent des monastères cartusiens : la France, l'Allemagne, le Brésil, la Corée du Sud, l'Espagne, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Portugal, la Suisse, et l'ex-Yougoslavie.

demeure, comme eux, cachée et ignorée de tous, réservée à Dieu seul dans le silence et le secret des cellules. Cette prière ne peut donc être comprise qu'à la lumière de la vie contemplative.

*Un esprit de silence  
et de contemplation*

Pour expliquer le lien qui unit au désert austère de la Chartreuse la vie contemplative des ermites de saint Bruno, il faut revenir aux premiers textes. Plusieurs sont révélateurs d'une prédisposition chez ceux qui se sentent appelés à une vie d'enfouissement, loin de l'agitation du monde, comme en témoigne cette méditation de Guigues I<sup>er</sup>, résumant à elle seule la vocation cartusienne : « Tu n'as pas été créé pour être vu, connu, aimé, admiré ou loué, mais pour voir, connaître, aimer, admirer et louer le Seigneur. Cela seul t'est utile, et rien d'autre <sup>1</sup>. » On peut citer encore l'éloge de la vie cartusienne, rédigé au XVI<sup>e</sup> siècle par le Chartreux Pierre Cousturier (dit Sutor), qui s'attarde longuement à décrire l'espace sauvage

---

1. Guigues I<sup>er</sup> (profès de la Grande Chartreuse), *Les Méditations*, Paris, Cerf, « Sources chrétiennes », 1983, méditation 288, p. 195.

entourant le premier monastère comme un lieu âpre et propice à la conversion à la vie divine :

C'est un massif élevé, rocheux, fécond en arbres inféconds, qui s'appelle la Chartreuse. Il est situé à 10 miles de la ville de Grenoble. Il comporte trois sommets s'avoisinant et ayant une base commune ; au pied de l'un d'eux il y a une plaine en pente où est située la maison de la Chartreuse. L'accès en est difficile, l'entrée extraordinaire. Le lieu est austère, le site effrayant. L'accès est en effet si élevé et si étroit qu'on ne peut s'efforcer de le franchir sans être essoufflé. Il y a deux entrées qui sont si impressionnantes qu'elles remplissent de frayeur ceux qui arrivent. L'une, que l'on appelle le pont de la Chartreuse, est située entre deux rochers d'une hauteur extraordinaire qui s'élèvent verticalement au point de se rejoindre presque dans le Ciel ; l'autre est encore plus difficile et plus impressionnante : c'est un sentier vertigineux à travers les deux sommets dont nous avons parlé qui, pendant 4 miles, rencontre tant de difficultés et de dangers que leur seule vue remplit de peur ceux qui les regardent. Tu veux voir l'austérité du site de la Chartreuse ? Si tu élèves ton regard tu ne vois que pentes, masses rocheuses, neiges glacées, sapins qui s'accrochent aux flancs des

monts. Si tu regardes en bas, tu vois un torrent menaçant qui rugit au pied de la montagne. Considère l'aspect redoutable du lieu : rien de beau, aucune consolation, aucun des agréments terrestres, à peine la terre est-elle couverte de l'herbe souriante, à peine l'oiseau chante-t-il, à peine les bêtes sauvages y font-elles leurs tanières. Quoi encore ? Les neiges resplendissent d'une blancheur éternelle, mais le froid de la neige affecte les corps de ceux qui y vivent d'une pâleur livide. L'austérité de ce lieu est telle que ni le désert de Scété ni les solitudes d'Égypte ne peuvent être comparés à ce massif. Il s'agit plus d'une horrible prison et d'un lieu d'expiation que d'un site propre à la vie des hommes. [...] Bruno a bien choisi le site de la Chartreuse pour souligner l'harmonie et la ressemblance entre le lieu et la vie cartusienne ; à l'austérité de cette vie convenait une région encore plus austère. [...]

Les chartreux ont cherché les lieux les plus éloignés pour que la fréquentation des hommes n'interrompe pas leurs prières, ne leur fasse pas abandonner l'étude des Écritures, ne rompe pas le silence, pour ne pas entendre les bruits du monde et pour que la vanité du monde ne pénètre pas leur mémoire, pour que l'acédie<sup>1</sup> ne les arrache pas à leur propos et ne menace

---

1. État de torpeur propre à la vie monastique.

pas trop leurs études, leur mode de vie, leur idéal, leur désir de conversion et le salut de leurs âmes <sup>1</sup>.

Cette adéquation soulignée entre le lieu et la vocation érémitique indique que la solitude, l'ascèse des yeux et du corps et la garde du silence sont les éléments nécessaires à la vie de prière. Ils permettent en effet un recueillement favorable à la contemplation que le désert et l'ermitage configurent extérieurement, et que la discrétion et le silence favorisent intérieurement <sup>2</sup>. Aussi la prière des chartreux apparaît-elle indissociable de cette donnée ascétique qui règle toutes les formes de la vie pour conduire, par la purification des sens, à plus de silence en vue de l'union à Dieu. Il en va donc ainsi de l'alimentation, végétarienne, qui existe depuis le Moyen Âge, mais qui admet le lait, les œufs, le fromage et le poisson hors des strictes

---

1. Pierre Cousturier dit Sutor (profès de la chartreuse de Paris), *De vita cartusiana*, II, Paris 1522, trad. par un chartreux, in *Petite Anthologie d'auteurs cartusiens. XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, Grande Chartreuse, 1987, fol. XXIII, 1, livre 1, *Tractatus*, 2, chap. VII; fol. XXV, 1, p. 368-369; fol. XXXIII, 1, p. 370.

2. Voir sur ce thème du silence, N. Nabert, *Les Larmes, la Nourriture, le Silence. Essai de spiritualité cartusienne, sources et continuité*, Paris, Beauchesne, 2001.

périodes de jeûne ; la pauvreté en tout se veut une imitation de Jésus-Christ, indiquée dès les *Coutumes* de Guigues : « Car à tous les moines, mais à nous surtout, il convient assurément de porter des vêtements humbles et usagés, et de se servir en tout d'objets sans valeur, pauvres et misérables<sup>1</sup>. » De même le sommeil est interrompu, à la manière des Pères du désert, par un long office de nuit qui réunit au chœur la communauté de 23 h 30 à 2 h 30, ou 3 h 30, selon les solennités, pour la louange de Dieu. C'est cette dimension à la fois solitaire et collective qui tisse les liens entre les membres de la communauté, et entre la communauté et Dieu, de façon immuable depuis l'origine de l'ordre. Le chapitre 4, consacré à « la garde de la cellule et du silence » dans les Statuts contemporains, rappelle cette donnée fondamentale de la vie cartusienne :

Notre application principale et notre vocation sont de vaquer au silence et à la solitude de la cellule. Elle est la Terre sainte, le lieu où Dieu et son serviteur entretiennent de fréquents colloques, comme il se fait entre amis. Là, souvent, l'âme fidèle s'unit au Verbe de Dieu,

---

1. Guigues I<sup>er</sup>, *Coutumes de chartreuse*, op. cit., chap. XXVIII, p. 223.

l'épouse à l'Époux, la terre au Ciel, l'humain au divin. Mais longue est la route, arides et desséchés sont les chemins qu'il faut suivre jusqu'à la source, au pays de la promesse <sup>1</sup>.

Après le désert, la cellule <sup>2</sup> est donc le lieu du silence où la vie contemplative peut s'épanouir. Comme l'âme du chartreux, elle doit être nue pour accueillir Dieu en solitude, ainsi que l'exprimait, en septembre 2001, à l'occasion du neuvième centenaire de la mort de saint Bruno, le révérend père général de l'ordre :

Notre secret, si nous en avons un, c'est le message de notre fondateur saint Bruno. Il nous invite, au-delà des siècles, à ne jamais perdre de vue que la vocation suprême de l'homme c'est de demeurer toujours avec le Dieu tout-autre qui est aussi le tout-amour. Dans la solitude et le silence, nous accueillons l'absolu et cherchons à nous y abandonner totalement. La Chartreuse offre au monde une

---

1. *Statuta ordinis cartusiensis*, 1991, *op. cit.*, t. XII, p. 31.

2. Le mot cellule renvoie à l'ermitage de l'architecture cartusienne constitué de quatre pièces : l'antichambre, appelée *Ave Maria* parce que le moine y récite cette prière avant de pénétrer dans le *cubiculum*, pièce où il prie, fait sa *lectio divina*, prend ses repas et se repose, le bûcher et l'atelier où il accomplit un travail manuel. Un jardinet complète l'architecture de l'ermitage.

grâce de prière, de paix et d'abandon. Nous cultivons la sobriété intérieure et extérieure, pour être le plus possible réceptifs à Dieu et tout recevoir de lui <sup>1</sup>.

*La place de la prière  
dans les exercices de la cellule*

Se tenir en présence de Dieu relève d'une discipline intérieure rigoureuse, qui repose sur les exercices spirituels pratiqués en cellule. Guigues II le Chartreux, au XII<sup>e</sup> siècle, a exposé avec succès cette discipline dans sa *Lettre sur la vie contemplative* selon la base d'une échelle à quatre degrés, lecture, méditation, prière et contemplation :

Un jour pendant le travail manuel, je commençais à penser à l'exercice spirituel de l'homme, et tout à coup s'offrirent à la réflexion de mon esprit quatre degrés spirituels : lecture, méditation, prière, contemplation. C'est l'échelle des moines, qui les élève de la terre au Ciel <sup>2</sup>.

---

1. Propos du R. P. M. Theeuwes, *La Croix*, 29-30 septembre 2001, p. 4-7.

2. Guigues II le Chartreux, *Lettre sur la vie contemplative. Douze méditations*, Paris, Cerf, « Sources chrétiennes »,

Dans cet exposé simple et concis, il accorde une place spécifique à la prière dont la fonction médiane est d'intercéder pour permettre au moine d'accéder à la pureté de cœur et voir Dieu, ainsi qu'il l'explicite un peu plus loin :

L'âme a donc vu qu'elle ne peut atteindre par elle-même la douceur désirée de la connaissance et de l'expérience. Plus elle s'élève, plus Dieu est distant. Alors elle s'humilie et se réfugie dans la prière : Seigneur, que seuls les cœurs purs peuvent voir, je recherche, par la lecture et la méditation, ce qu'est la vraie pureté de cœur et comment on peut l'obtenir, pour devenir capable par elle de vous connaître au moins un peu <sup>1</sup>.

---

2001, chap. II, « Les quatre degrés de l'échelle spirituelle », p. 80, 82. Sur l'influence de Guigues II en chartreuse et sur la place des exercices spirituels en cellule, voir « La prière dans l'ordre des chartreux » (dossier dirigé par N. Nabert), *Transversalités*, n° 87, juillet-septembre 2003.

1. Guigues II le Chartreux, *Lettre sur la vie contemplative*, op. cit., chap. VI, « Fonction de la prière », p. 95. Sur la tradition de la prière en chartreuse et le témoignage des premiers chartreux, voir N. Nabert, Chr. Trottmann et al., « La prière dans l'ordre des chartreux », *Transversalités*, n° 87, juillet-septembre 2003, p. 125-211.

Ayant emprunté l'image de l'échelle à la Genèse<sup>1</sup> et la qualification des trois degrés – purification pour les commençants, illumination pour les progressants et voie unitive pour les parfaits – à Origène, Guigues II ouvre un chemin sur lequel les auteurs chartreux postérieurs s'engageront. Ainsi s'affirme une théologie mystique scalaire, au sein de laquelle la prière tient une place centrale. Hugues de Balma en systématise les étapes dans sa *Théologie mystique*, à travers la détermination des trois voies – purgative, illuminative et unitive – au terme desquelles Dieu se laisse percevoir fugitivement et par ignorance, dans un rapport ineffable dont Hugues emprunte la source à Denys l'Aréopagite<sup>2</sup>:

Quand l'absence de toute connaissance est totalement ignorée, meilleure est l'union, car la connaissance élevée au-dessus de l'esprit ne reconnaît rien. La nécessaire condition de cette appréhension très élevée est donc qu'en cette élévation même cesse toute connaissance

---

1. Gn 28,12: «Voilà qu'une échelle était plantée en terre et que son sommet atteignait le Ciel et les anges de Dieu y montaient et descendaient!»

2. Denys l'Aréopagite, *Théologie mystique, Œuvres complètes du Pseudo-Denys l'Aréopagite*, éd. M. de Gandillac, Paris, Aubier-Montaigne, 1948.

spéculative parce qu'elle-même est ignorée de l'intellect, auquel il est nécessaire que même celle-ci soit abandonnée s'il désire parvenir à la connaissance au-dessus de l'esprit<sup>1</sup>.

Plus pratique que Hugues de Balma, et suivant en cela le modèle laissé par Guigues II, Guigues du Pont, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, voit dans les exercices de la cellule le moyen de lutter contre l'oisiveté. Mais l'ordre qu'il propose – lecture, prière, méditation – fait de la prière non pas le seuil de la contemplation mais celui de l'activité réflexive, dans une liberté d'interprétation de la tradition patristique qui emprunte à saint Grégoire sa prudence à l'égard de la vie mystique :

En outre, disons brièvement que tous les vices que sont les désirs de la chair luttent contre la vie céleste et que la faiblesse humaine, comme le dit saint Grégoire, ne peut demeurer bien longtemps dans la contemplation ; il faut donc, pour ne pas être pris au piège de l'oisiveté, s'exercer aux premiers degrés, la lecture, la prière, la méditation [...] <sup>2</sup>.

---

1. Hugues de Balma, *Théologie mystique*, Paris, Cerf, « Sources chrétiennes », 1996, t. II, p. 159, 161.

2. Guigues du Pont, *Traité sur la contemplation*, « Analecta cartusiana », n° 72, 1985, t. II, p. 391.

RÉALISATION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL  
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S. À LONRAI  
DÉPÔT LÉGAL : AVRIL 2009. N° 95343 (00000)  
IMPRIMÉ EN FRANCE

